

Rappel du mandat

Dans sa lettre mandatant le BAPE de tenir une enquête, avec audience publique, sur la gestion des résidus ultimes, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, demandait spécifiquement de dresser :

- ▲ le portrait actuel de leur élimination;
- ▲ le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années.

Afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale visant à combler les écarts entre la capacité d'élimination anticipée et les besoins, le ministre demandait également :

- ▲ de réaliser une cartographie des parties prenantes intégrant les rôles et les préoccupations des différents intervenants (population, paliers gouvernementaux, secteur privé) par rapport à la gestion des résidus ultimes;
- ▲ d'analyser les méthodes d'élimination ou de traitement existantes ainsi que les technologies et mécanismes innovants notamment ceux utilisés ailleurs dans le monde, et dont le Québec pourrait s'inspirer pour récupérer des sources d'énergie ou des matières tout en favorisant les principes de l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- ▲ d'évaluer des mesures, solutions ou exigences visant à assurer une meilleure gestion des résidus ultimes en tenant compte des divers contextes régionaux;
- ▲ de déterminer les conditions favorables à l'acceptabilité sociale des différentes options analysées, en s'appuyant sur les meilleures pratiques.

« Pour faire un bon pronostic, il faut établir un bon diagnostic »

Joseph Zayed, président de la commission d'enquête



Joseph Zayed
Président de la commission d'enquête

Titulaire d'un doctorat en santé publique, option toxicologie de l'environnement, Joseph Zayed a été professeur titulaire à l'Université de Montréal où il a également occupé la fonction de directeur des diplômes d'études supérieures spécialisées en Santé environnementale mondiale et en Environnement, santé et gestion des catastrophes.



Pierre Renaud
Commissaire

Ingénieur mécanique de formation, Pierre Renaud est également titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Laval. Après un passage aux Ateliers d'ingénierie Dominion, il a ensuite oeuvré au Centre de recherche industrielle du Québec, au Bureau de normalisation du Québec et à la Régie de l'énergie.

La commission a pu compter sur l'expertise de plusieurs analystes ayant des compétences dans différents domaines dont l'économie, la biologie, les sciences de la terre et les sciences sociales, ainsi que sur le savoir-faire de professionnels de la communication, du droit, des technologies de l'information, de la coordination et du secrétariat.

364

CM7.2

L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

6212-03-124



MANDAT D'ENQUÊTE
ET D'AUDIENCE PUBLIQUE
DU 8 MARS 2021
AU 11 JANVIER 2022

Les rapports du BAPE
ont pour mission d'éclairer
la prise de décision
gouvernementale.

9
séances
de questions
pour mieux
comprendre
les enjeux



10
séances
pour
permettre
aux citoyens
de s'exprimer



6
séances
dédiées
aux nations et
communautés
autochtones



9
ateliers
d'échange et
de réflexion
réunissant
29 conférenciers
nationaux et
internationaux
auxquels
ont participé
233 personnes
provenant de
154 parties
prenantes



Le rapport contient

623
pages

12
chapitres

301
constats

112
avis

Le rapport s'appuie sur

Une enquête
auprès d'une soixantaine
de gestionnaires
de lieux d'élimination

Une enquête citoyenne
auprès de 1000 personnes
à travers le Québec

La participation
de plus de 500 personnes, dont
plusieurs représentant des groupes,
des associations et des organismes

La collaboration
de 59 personnes-ressources
représentant 7 ministères
et organismes

189
mémoires
déposés

585
documents
déposés

Depuis sa création en 1978,
il s'agit du 11^e mandat
générique réalisé par le BAPE.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec

Un rapport étoffé

Une analyse scientifique rigoureuse et complète

La commission d'enquête brosse un portrait complet de l'élimination des matières résiduelles. Son rapport est le fruit d'une analyse et d'une enquête rigoureuses qui intègrent les enjeux écologiques, sociaux et économiques. Plus spécifiquement, la commission aborde en profondeur :

- ▲ les enjeux écologiques
- ▲ les enjeux de santé publique
- ▲ les enjeux économiques
- ▲ les technologies et les pratiques d'élimination et de traitement des matières résiduelles
- ▲ l'acceptabilité sociale et les enjeux sociaux
- ▲ les besoins et les capacités d'élimination jusqu'en 2041
- ▲ la gestion des matières résiduelles en territoires conventionnés

Le bilan de la gestion des matières résiduelles

Le bilan des dernières années est décevant. En 2019, la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant atteignait 724 kg, soit environ 3 % de plus que l'objectif fixé pour 2015 et 38 % de plus que l'objectif de 525 kg fixé pour 2023 dans le Plan d'action 2019-2024.

À partir des prévisions des quantités de matières résiduelles à éliminer d'ici 2041, telles que réalisées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la commission d'enquête est d'avis que l'atteinte de l'objectif de 525 kg/hab pour 2023 est improbable. Le ministère lui-même estime que cet objectif serait presque atteint en 2041 selon son scénario réaliste, et ce, en dépit des réformes qui sont en place ou en cours d'implantation.

Il faudrait donc changer de paradigme et ne plus revisiter les objectifs en fonction des résultats, mais plutôt apporter les changements qui s'imposent pour atteindre les objectifs que le gouvernement s'est fixés.

Une réflexion approfondie

Les préoccupations et les opinions exprimées par les participants

- ▲ La hiérarchie des 3RV-E et les actions à privilégier
- ▲ La nécessité de faire plus et mieux
- ▲ Les responsabilités de l'État
- ▲ Une gestion à l'échelle régionale
- ▲ L'accompagnement et la concertation
- ▲ L'implication du secteur privé
- ▲ L'information, la sensibilisation et l'éducation
- ▲ La réduction à la source
- ▲ Le réemploi et l'économie de partage
- ▲ La collecte sélective
- ▲ La consigne et le recyclage du verre
- ▲ La complexité du tri à la source
- ▲ Les installations de tri et de conditionnement
- ▲ L'amélioration du système de recyclage
- ▲ La transition vers l'économie circulaire
- ▲ La responsabilité élargie des producteurs
- ▲ Le développement de nouvelles technologies
- ▲ Les coûts de l'élimination
- ▲ Les redevances à l'élimination
- ▲ L'enfouissement
- ▲ L'incinération
- ▲ Les émissions de gaz à effet de serre
- ▲ Les matières organiques
- ▲ Le secteur des industries, des commerces et des institutions
- ▲ Le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition

Renverser la tendance

11 orientations stratégiques

Les constats et avis de la commission d'enquête, dont plusieurs convergent avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, ont permis de dégager 11 orientations stratégiques qui devraient guider le gouvernement dans la prise de décisions éclairées pour la gestion des matières résiduelles. Elles devraient aussi permettre de renverser la tendance et d'éviter de revisiter les objectifs d'élimination des matières résiduelles en fonction des résultats mais plutôt d'apporter les changements qui s'imposent pour l'atteinte des objectifs que le gouvernement se sera fixés. Ces orientations ont été regroupées en trois thèmes.

L'APPROCHE STRUCTURELLE

- 1 L'économie circulaire comme modèle prioritaire
- 2 La nécessaire révision de nos modes de consommation

LA MISE EN ŒUVRE EFFICACE

- 3 L'État comme modèle d'exemplarité
- 4 L'écofiscalité comme levier d'action central
- 5 L'information et la sensibilisation : des outils essentiels
- 6 L'accessibilité des données et la transparence
- 7 L'innovation pour l'atteinte des objectifs

LE REDRESSEMENT DE LA GOUVERNANCE

- 8 Le renforcement législatif et réglementaire
- 9 L'incontournable régionalisation
- 10 Les solutions pérennes pour les territoires éloignés
- 11 L'indispensable optimisation de la gouvernance



RECYC-QUÉBEC

Un interlocuteur central dans la gestion des matières résiduelles

Pour assumer pleinement son rôle pivot et de référence et pour lui permettre de relever les nouveaux défis qui l'attendent, la société d'État gagnerait considérablement à revoir sa vision en plaçant la réduction, le réemploi et l'économie circulaire au cœur de ses objectifs et en développant des pôles d'excellence qui revêtent une importance stratégique. De son côté, le gouvernement devrait tabler sur l'élargissement et le renforcement des responsabilités et du leadership de la société d'État.

Près d'un an de consultation, d'enquête et d'analyse

[Cliquez ici pour consulter le rapport](#)